



Le Festival du Bassin d'Arcachon

*Entrez dans le Club
des Escapades Musicales*





Vous souhaitez soutenir la diffusion de la musique classique et la création artistique



Vous souhaitez contribuer à la création d'un festival de grande notoriété sur le Bassin d'Arcachon



Vous souhaitez intégrer un cercle de mélomanes passionnés et tisser des liens privilégiés avec les musiciens



Vous souhaitez bénéficier d'un accueil privilégié et d'offres réservées aux membres du Club



*Rejoignez le Club
des Escapades Musicales*

Contact :

Hugo Biancheri - 01 53 59 98 71
17, avenue de la Palombière - Pirailan
33 950 Lège-Cap-Ferret
www.lesescapadesmusicales.com

Les Escapades Musicales en 3 mots

Nature

Chaque concert est une nouvelle expérience musicale au cœur d'un écrin exceptionnel, privilégiant le **plein air** et les **sites naturels du Bassin d'Arcachon**. C'est également l'occasion de découvrir quelques uns des plus beaux jardins privés du Bassin et de profiter de toutes les richesses du patrimoine architectural local.

Convivialité

Les concerts sont avant tout des moments de **partage**, de **découverte** et de **rencontres** dans une ambiance chaleureuse. Ils sont **présentés et expliqués par les musiciens**, offrant une programmation qui s'étend des grands chefs-d'œuvre classiques à des œuvres moins connues ou contemporaines.

Excellence

La direction artistique du festival est assurée par **Pejman Memarzadeh**, directeur artistique et chef de l'Orchestre de l'Alliance, qui rassemble autour de lui des **solistes de renommée internationale** ainsi que de **jeunes talents** à l'orée d'une carrière prometteuse.



3 catégories d'adhésion individuelle ou en couple

Tous les adhérents au Club des Escapades Musicales bénéficient d'une réduction d'impôt égale à 66% du montant de leur don* et des avantages suivants :

Ami du Club

Adhésion à partir de 50 €
(soit 17 € après réduction d'impôt*)

1 invitation au concert de votre choix
newsletter annuelle

Couple Ami du Club

Adhésion à partir de 80 € pour deux
(soit 27 € après réduction d'impôt*)

1 invitation au concert de votre choix
newsletter annuelle

Membre du Club

Adhésion à partir de 100 €
(soit 34 € après réduction d'impôt*)

2 invitations au concert de votre choix
invitations aux cocktails d'après-concert
rencontres avec les musiciens
newsletter annuelle

Couple Membre du Club

Adhésion à partir de 150 € pour deux
(soit 51 € après réduction d'impôt*)

2 invitations au concert de votre choix
invitations aux cocktails d'après-concert
rencontres avec les musiciens
newsletter annuelle

Mécène du Club

Adhésion à partir de 500 €
(soit 170 € après réduction d'impôt*)

invitations VIP aux concerts
places réservées aux 1^{ers} rangs
invitations aux cocktails d'après-concert
accès aux répétitions
rencontres avec les musiciens
invitation à la soirée annuelle du Club
newsletter annuelle

Couple Mécène du Club

Adhésion à partir de 750 € pour deux
(soit 255 € après réduction d'impôt*)

invitations VIP aux concerts
places réservées aux 1^{ers} rangs
invitations aux cocktails d'après-concert
accès aux répétitions
rencontres avec les musiciens
invitation à la soirée annuelle du Club
newsletter annuelle

* la loi du 1er août 2003 relative au mécénat prévoit une réduction d'impôt égale à 66 % des sommes versées, retenues dans la limite annuelle de 20 % du revenu imposable pour les dons des particuliers. Si le plafond de 20 % des revenus est dépassé, le bénéfice de la réduction peut être reporté sur les 5 années suivantes.